Aspects démographiques d'une politique de l'enseignement secondaire fribourgeois

Autor(en): **Ruffieux, Roland**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **93 (1964)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040365

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

93e année 15 mai 1964 N° 6

Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

Rédaction : Léon Barbey, 237, rue de Morat, Fribourg.
Administration : Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, Fribourg. C. C. P. IIa 153 : Administration du *Bulletin pédagogique*.
Abonnement (11 fr.) et Cotisation SFE (2 fr.) : 13 fr.
12 Nos par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er mai.

Aspects démographiques d'une politique de l'enseignement secondaire fribourgeois *

La statistique scolaire est inégalement développée en Suisse : les données sont suffisantes au niveau primaire, moins bonnes au degré secondaire, complètes pour l'enseignement supérieur. Pourtant l'aide accrue que les pouvoirs publics apportent – ou vont apporter – aux études exige, pour être fructueuse, de s'appuyer sur des données précises. Quand on cherche à les réunir au niveau cantonal, il faut parfois se livrer à des recoupements compliqués. C'est la difficulté majeure à laquelle nous nous sommes heurté dans la présente étude. C'est ainsi qu'il n'a pas été toujours possible de produire des statistiques pour les cercles prévus par la loi sur l'enseignement secondaire. On a dû se contenter le plus souvent des résultats par districts qui d'ailleurs, dans trois cas sur sept, correspondent aux cercles. Les chiffres, dont il est fait état dans le texte qui suit, ne représentent qu'une partie d'un dossier plus vaste. L'enseignement secondaire est à l'ordre du jour dans le canton ; qu'il s'agisse du degré inférieur ou du cycle gymnasial, critiques et suggestions ne font point défaut. Il nous a semblé qu'on pouvait utilement examiner les fondements démographiques du problème, car ils détermineront largement le coût global de la politique d'expansion de l'enseignement secondaire dont la nécessité est généralement reconnue.

* Version écrite d'un exposé fait devant la réunion des directeurs d'écoles secondaires du canton, le 1er mars 1963, à la demande du Directeur de l'Instruction publique.

I. Le langage des statistiques

A. La balance démographique

Par tradition, Fribourg est un canton à forte natalité où l'émigration est élevée. Depuis 1850, il a augmenté sa population d'environ 60 %, progression beaucoup plus faible que des cantons spécifiquement urbains comme Genève (+ 300 %) ou Bâle (+ 600 %), mais plus sensible que Glaris (+ 35 %) ou Appenzell Rhodes-Intérieures (+ 14 %). Cette progression est le résultat de mouvements en sens contraire : naissances et morts, arrivées et départs, pour ne retenir que les plus évidents. De 1930 à 1960, la balance démographique s'établit de la façon suivante :

	Population de résidence	Mouvement naturel			Balance migratoire		Accroissement net
		naissances	morts	excédent	excédent des arrivées	excédent des départs	
1930	143.230						
1930/41		25.850	20.058	5.792	3.031	—	8.823
1941	152.053						
1941/50		31.896	15.575	16.321	—	9.679	6.642
1950	158.695						
1950/60		27.581	15.960	11.621	—	11.122	499
1960	159.194						
	—	83.327	51.593	33.734	3.031	20.801	15.964
				36.765		36.765	

On remarquera que le surplus total des départs représente plus de la moitié de l'excédent des naissances sur les décès. Si l'on ne tenait compte que du mouvement naturel, la population fribourgeoise de 1960 dépasserait vraisemblablement 180 000 unités.

A l'échelle des districts, les mouvements sont encore plus caractéristiques dans leurs divergences. Pour la même période, on constate :

- une forte augmentation à Fribourg (21 600 habitants en 1930, 32 600 en 1960, soit 50 % de plus);

- une augmentation moyenne en Singine, en Sarine et dans le Lac (10 à 15 %);
- une stagnation dans la Gruyère (+ 2 %) et dans la Broye;
- un recul en Glâne (– 6 %) et dans la Veveyse (– 7 %).

Le mouvement naturel et l'exode jouent un rôle inégal dans ces évolutions régionales. Retenons quelques exemples :

- dans la Sarine (Fribourg inclus), l'augmentation est de 12 806 unités (dont environ 11 000 pour la capitale); elle est due presque entièrement au mouvement naturel;
- en Singine où l'accroissement est de 9,9 %, soit 2259 unités, le solde résulte d'une différence entre un excédent naturel de 11 248 unités et un surplus de départs de 9168, c'est-à-dire que sur les dix Singinois qu'il y a eu de plus entre 1930 et 1960, huit sont partis et deux sont restés. L'exode est ici déterminant;
- en Veveyse enfin, l'excédent naturel (2164 unités) a été entièrement absorbé par les départs en surnombre qui ont en outre amputé la population résidentielle de 933 unités. Pour l'ensemble de la période, l'excédent des départs est de 3097 unités, chiffre énorme qui représente 40 % de la population de 1960. Non seulement, il y a exode mais encore dépeuplement.

En résumé, la stagnation relative de la population fribourgeoise entre 1930 et 1960 résulte moins d'une baisse de la natalité que de l'ampleur des départs d'adultes.

B. Le vieillissement de la population

Ces départs d'adultes ont-ils touché surtout les classes jeunes et les générations dans la force de l'âge ? Il faudrait une analyse détaillée pour en juger, mais on peut le mesurer en partie par le rythme général de vieillissement de la population en sachant qu'il dépend encore de plusieurs autres causes, parmi lesquelles les progrès de l'hygiène et les transformations dans les modes de vie. Il faut d'abord souligner que, dans notre canton, le vieillissement est moins accentué que dans la majeure partie de la Suisse :

- en 1910, la population fribourgeoise comptait environ 64 000 moins de vingt ans et 76 000 plus de vingt ans, soit une proportion de 46 mineurs pour 54 adultes;
- en 1960, le rapport s'établit à 38 mineurs pour 62 adultes (en chiffres absolus, 61 000 moins de vingt ans et 98 000 plus de vingt ans).

Cependant, à l'intérieur de chacune de ces grandes catégories, le rapport s'est modifié en faveur des plus âgés : le recul des enfants contraste avec l'avance des adolescents; en valeur relative au moins, les

vieillards ont progressé plus vite que les 20 à 65 ans. La pyramide des âges tend donc à s'enfler vers le haut : on passe de la cloche à la toupie.

Au niveau des districts, l'interaction du mouvement démographique et du vieillissement produit des effets intéressants. On peut retenir deux variantes significatives :

- là où la balance migratoire est restée équilibrée, l'ampleur des classes jeunes dépend surtout du taux de natalité. En 1910, la Sarine comptait 38 977 habitants, dont 17 566 moins de vingt ans (45 %); en 1950, la proportion était de 36,4 %, soit 18 011 unités sur un total de 49 413. Pour Fribourg seulement, le nombre des moins de vingt ans avait passé de 8574 (42 %) à 9478 (32,6 %);
- en revanche, quand un exode assez fort agit même sur le taux de natalité, le vieillissement est plus rapide. La Veveyse de 1910 comptait 4114 moins de vingt ans sur une population totale de 8863 unités, soit 46,5 %; celle de 1950 n'en a plus que 3372 (39 %) sur un ensemble de 8610 unités. En Gruyère, pendant la même période, le contingent des moins de vingt ans est descendu de 11 235 (44,5 %) à 9494 (35,6 %).

On voit donc que la population des diverses régions du canton vieillit à des rythmes différents sans toutefois que le chiffre absolu des moins de vingt ans varie de façon sensible.

C. L'évolution socio-professionnelle

Dans les déclarations publiques, l'affirmation que Fribourg est un canton exclusivement agricole a peu à peu cédé le pas à l'aveu qu'il était un canton surtout agricole, puis un canton agricole tout court. La confusion entre agricole et rural explique bien des choses : le retard des concepts sur les faits n'en demeure pas moins évident. Si l'on admet qu'un canton,

- pour être exclusivement agricole, doit avoir une population vivant aux deux tiers de l'agriculture, ce n'était plus le cas de Fribourg en 1888 déjà (606 ‰) ;
- pour être surtout agricole, doit compter plus de la moitié de la population vivant de l'agriculture, Fribourg ne l'était plus en 1930 (492‰).

Fribourg tend vers un partage par tiers entre les trois secteurs de Fisher et Clark. En 1950, on avait 21 834 personnes exerçant une activité dans le secteur primaire (agriculture surtout chez nous), soit 34 %, 22 363 personnes actives dans le secteur secondaire (industrie), soit 34,5 %, et 20 533 dans le secteur tertiaire ou « services », soit 31,5 %. Avec ce rapport, Fribourg demeure encore plus proche de l'Autriche ou de la Finlande que de la moyenne suisse et surtout des Etats-Unis.

Sur le plan des cercles, l'évolution socio-professionnelle présente des traits communs et des caractères discordants :

- le trait commun le plus apparent est le recul général de l'agriculture. En moins d'un demi-siècle, on a vu disparaître quelque 7000 emplois agricoles, la plupart indépendants. Les pertes varient selon les régions, dépassant toujours 10 % pour atteindre 20 % (Sarine), 25 % (Singine), 28 % (Lac), voire 35 % (Gruyère).
- le second trait, divergent cette fois, réside dans l'extension du secteur secondaire. Le taux cantonal d'expansion – 36 % entre 1910 et 1950 – est loin de se retrouver dans toutes les régions. Sur quelque 6000 emplois nouveaux offerts dans l'industrie, la Sarine en a reçu la moitié, la Singine environ le cinquième (1300), le Lac plus de 500, la Broye et la Gruyère environ 400 chacun, la Glâne et la Veveyse moins de 200. La première vague d'industrialisation a eu ses avancés et ses retardataires.
- le troisième trait dont l'importance a été, nous semble-t-il, peu soulignée jusqu'ici réside dans les progrès des « services ». Doublant son importance entre 1910 à 1950, le secteur tertiaire a dégagé environ 10 000 emplois nouveaux, soit presque l'équivalent de l'offre supplémentaire globale sur le marché cantonal. Fribourg en a pris plus de 3000, la Gruyère 1500, la Singine, le Lac et le reste de la Sarine de 1100 à 1300 chacun, tandis que les progrès étaient plus limités dans la Broye et la Glâne et que la Veveyse marquait même un recul.

D. Lieu d'attache de la population et urbanisation

Le caractère « ouvert » ou « fermé » d'un canton ne dépend pas seulement du mouvement naturel et des migrations; la solidité des liens de bourgeoisie et l'attrait exercé par les villes ou les bourgs au détriment des villages ont également leur rôle dans le brassage des hommes. En ce qui regarde notre canton, les migrations internes ont eu, entre 1910 et 1950, une importance non négligeable :

- pour la période considérée, le nombre des bourgeois résidant dans leur commune a diminué de 10 000 unités environ, alors que celui des Fribourgeois ressortissants d'une autre commune augmentait de 24 000. La majorité fribourgeoise dans l'ensemble de la population s'est maintenue à plus de 85 %, ce qui nous place plus près de Schwytz ou du Valais que de Genève et Neuchâtel.
- dans le même temps, le mouvement des Confédérés s'est soldé par un excédent de 8000 unités, alors que le contingent des étrangers a baissé de 3000 unités, à la fois par l'effet de la première guerre mondiale et des naturalisations.

Au niveau des cercles, la pénétration des éléments allogènes – c'est-à-dire l'éclatement des structures traditionnelles – a été d'autant plus forte que la zone manifestait un plus grand dynamisme économique.

Ainsi, la Grande Sarine a absorbé la moitié de l'excédent confédéré et Fribourg les deux tiers du surplus étranger.

A l'échelle d'un canton comme Fribourg, l'urbanisation est un phénomène limité et mal connu; pourtant il importe de s'en préoccuper à l'heure où l'on parle beaucoup d'aménagement régional. Nous retiendrons ici quelques données sommaires en rapport avec l'évolution démographique :

- en 1910, 75 000 habitants sur 140 000 étaient des ruraux [1], soit 53 % pour 44 000 (31,5 %) mi-urbains et 21 000 citadins (15 %);
- en 1941, il y avait 76 000 ruraux sur 152 000 habitants, soit la moitié, contre 50 000 mi-urbains (33 %) et 26 000 citadins (17 %);
- en 1960, le nombre des ruraux est tombé à 72 000 habitants sur un total de 159 000, soit 46 %, pour 48 000 mi-urbains (30 %) et 39 000 citadins environ (24 %).

Si les rapports entre les trois zones ont peu varié en valeur relative, les ruraux ont cependant perdu la majorité. En chiffres absolus, la capitale et les bourgs ont absorbé par moitié l'excédent global de population, entamant même le monde rural.

II. Essai d'interprétation en fonction de l'enseignement secondaire

La situation démographique et les mouvements migratoires révèlent que le canton de Fribourg a jusqu'ici fabriqué et éduqué du « matériel humain » pour les autres. Cet état de choses contribue certainement à expliquer le faible taux de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire, sur lequel nous reviendrons plus longuement. L'abondance des naissances a poussé des jeunes adultes au départ quand elle ne les y contraignait pas. D'autre part, la surcharge du primaire, qui remonte à l'introduction de l'enseignement obligatoire, a demandé aux pouvoirs publics des efforts financiers qu'une conception plus malthusienne de la famille aurait peut-être permis de reporter partiellement sur l'enseignement secondaire. Ainsi, par un état de fait qui tenait au potentiel économique du canton autant qu'aux mentalités, Fribourg s'est trouvé contraint à l'exportation des hommes. L'extension de l'enseignement secondaire n'influera probablement pas directement sur la démographie; en revanche, elle freinera les départs d'adultes ou, du moins, les rendra moins attrayants.

Car il faut se garder d'une illusion facile : le vieillissement de la population fribourgeoise, s'il est réel, est beaucoup moins rapide que dans

1 En l'absence de critères officiels nous avons retenu les clivages suivants :
zone rurale = agglomérations jusqu'à 1000 habitants
zone mi-urbaine = agglomérations jusqu'à 5000 habitants
zone urbaine = agglomération comptant plus de 5000 habitants.

d'autres cantons. Il ne modifie guère le contingent des jeunes classes pris en chiffres absolus : les 61 000 moins de vingt ans de 1960 représentent certainement une charge plus lourde que les 64 000 moins de vingt ans de 1910, compte tenu de l'espérance accrue d'instruction secondaire qui est une des grandes caractéristiques de la seconde moitié du XXe siècle, ainsi que des engagements pris en vertu de la conception de l'Etat social. En se limitant aux classes d'âge de 5 à 19 ans, on s'aperçoit même que les effectifs de 1910 et de 1960 sont les mêmes : 46 000 unités; les variations à court terme portent surtout sur la classe d'âge de 0 à 4 ans, ce qui ne modifie pas fondamentalement le problème des charges scolaires. La situation serait même dramatique s'il n'y avait pas les assurances sociales car les 8500 vieillards de 1910 sont devenus 13 000 en 1960. Comme le *Welfare State* s'engage moralement à soutenir l'individu au début et à la fin de sa vie, la situation des cantons économiquement faibles deviendrait intolérable s'il n'existait pas la perspective d'une péréquation fédérale des charges.

D'autre part, Fribourg n'est plus un canton à prédominance agricole. Il présente le caractère mixte de l'*Agrar-Industrie Staat* avec un secteur tertiaire où la classe moyenne joue un rôle important. Une telle structure socio-économique réclame un enseignement secondaire de type particulier dont le caractère essentiel est une forte diversification. L'éventail des revenus étant très ouvert vers le bas, cet enseignement, sans être gratuit, doit être peu onéreux pour les familles.

L'exode mis à part, la mobilité géographique du Fribourgeois est de type régional proche. On émigre d'un village au bourg voisin, d'un chef-lieu de district à la capitale ou parfois du premier à la dernière en un bond. S'il n'y a pas de difficulté notoire d'adaptation culturelle en dépit du bilinguisme, l'assimilation sociale pose de véritables problèmes, surtout lorsque la mobilité géographique s'accompagne d'un transfert professionnel. Le passage d'un mode de vie paysan à un mode de vie relevant du secteur tertiaire requiert une capacité d'adaptation aussi grande de la part des enfants que de celle des parents – ainsi dans le cas d'un jeune campagnard qui vient fonder famille en ville où il a trouvé un emploi. Le hiatus sera d'autant plus considérable que les enfants monteront plus haut dans les degrés de l'enseignement. A ce point de vue, l'enseignement secondaire constitue souvent une « porte étroite ». Il convient de préciser enfin qu'une implantation rationnelle des établissements secondaires devrait tenir compte de la dispersion géographique de la population pour ne pas disloquer la famille rurale par des migrations pendulaires trop fatigantes.

ROLAND RUFFIEUX
membre de la Commission cantonale des études

(*A suivre*)